



Syndicat des  
professeures  
et professeurs  
enseignants  
de l'UQAM

## ÉLECTION LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE DU 24 AVRIL 2024

### CANDIDATURE POUR LE POSTE DE <sup>(1)</sup>:

Comité paritaire de perfectionnement et de stabilisation  
Représentante, mandat de deux ans

### NOM DE LA CANDIDATE, DU CANDIDAT (caractères d'imprimerie):

Marie-Josée Daviau

**Dépôt de candidature au plus tard le : vendredi 19 avril 2024 13 h**

En avril 2023, vous m'avez élue substitut au Comité paritaire de perfectionnement et de stabilisation... Je sollicite maintenant votre appui pour vous y représenter officiellement.

Un troisième poste s'ouvre pour nous sur ce comité : c'est un gain syndical, un plus qui permettra une meilleure représentation des personnes chargées de cours (PCC) dans l'attribution juste et équitable des budgets liés aux profils de *Perfectionnement court et long*, à la *Mise à jour des connaissances* et au nouveau volet de *Stabilisation - Chercheuse, chercheur unique* permettant de mener un projet de recherche lors d'un trimestre où on est « déstabilisé » en termes de charges de cours attribuées. Ce nouveau volet gagnera d'ailleurs à être mis de l'avant pour en faciliter l'accès aux PCC concernées et, surtout, s'assurer que les fonds soient utilisés en entier chaque année. Je désire contribuer à cette tâche, participer aux retombées positives du programme.

Diplômée de l'UQAM en éducation et en linguistique, je fais partie des PCC depuis 2013. Je m'implique syndicalement depuis 2018 et, plus récemment, j'ai pris goût à la participation à différents comités facultaires et institutionnels :

- o représentante au Comité permanent de révision du règlement des études de 1<sup>er</sup> cycle (nov. 2023...)
- o représentante au Comité institutionnel d'évaluation des enseignements (juin 2023...)
- o substitut au Comité paritaire de perfectionnement et de stabilisation (juin 2023...)
- o membre du Conseil académique facultaire (mai 2022...)
- o membre du Comité de liaison locale (CLL) de la FSH (mai 2022...)
- o membre du CLL de linguistique (janvier 2019...) et coordonnatrice du CLL (mai 2022...)
- o déléguée, membre du conseil syndical de linguistique (janvier 2018...)

Cumuler les responsabilités ne me fait pas peur : je participe à chaque assemblée, conseil ou réunion de manière aussi engagée. J'y vois même une cohérence, mon rôle de représentante à divers comités m'amenant à saisir encore plus finement les enjeux syndicaux et les besoins de mes collègues.

Les *Programmes de perfectionnement et stabilisation* sont essentiels pour l'appui à la recherche et à la formation continue des PCC : ce soutien financier permet de mieux se concentrer sur des activités de recherche connexes à l'enseignement, puis de partager des résultats ou de parfaire ses connaissances en participant notamment à des colloques. Je connais bien les particularités de chacun des volets et j'espère pouvoir participer à leur juste attribution parmi les membres dépositaires. Je suis aussi consciente que le comité devra veiller à ce que les acquis de notre nouvelle convention en matière de stabilisation soient bien connus de toutes les PCC.

Mon sens de l'équité et mon souci du détail sauront servir à ce comité, où la représentation des PCC est plus que nécessaire. Merci de m'accorder votre confiance!

Département(s) ou faculté(s) d'affiliation : Département de linguistique

Choix d'une, d'un représentant (facultatif) : Éric N. Duhaime (sociologie)

Signature :

*Marie-Josée Daviau*

Date : 29/03/2024

### EXTRAIT DE LA POLITIQUE ÉLECTORALE DU SPPEUQAM

#### 35.6.3 Assemblée générale annuelle d'élections

- e) (...) Une personne candidate à un poste ne pouvant être présente à l'assemblée doit transmettre au Syndicat ou remettre à une ou un membre présent à l'assemblée une lettre de procuration signifiant le maintien de sa candidature. À défaut, la candidature ne pourra être retenue.

Vous pouvez consulter la politique électorale complète à l'adresse suivante : <http://sccuq.org/le-sccuq/statuts-et-reglements/#chap7>